Image not found or type unknown

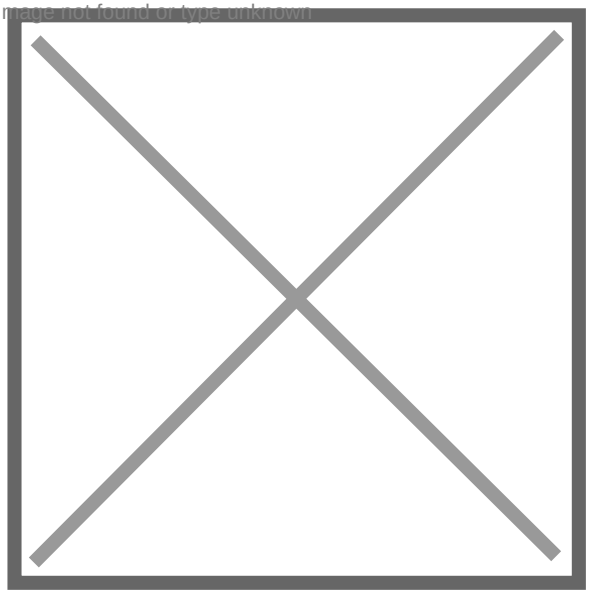

Plainte a mon encontre pour menace de mort

Par **akhenaton**, le **04/04/2012** à **05:10**

Bonjour, a tous !!!

Je vous ecrit suite a une plainte qui a été deposée à mon encontre par mon ex petite amie.

j'ai etait convoquer au commissaria pour etre entendu, les faits qui m'ont etait reprocher etait des appels malveillants, ainsi que de menace de mort.
mon ex petite amie a dit que je posserder des photos d'elle a carractere pornographique et que j'avait appeller son petit frere ager de 13 ans pour lui divulger c'est soit disant photo .
a l'audition devant la policiere j'ai fait comprendre que se donc elle m'acuser (mon ex) etait grave que j'amais je n'aurait fait sa que je n'ai jamais eu de photo d'elle toute nue et que meme si j'en aurait eu jamais je n'aurait fait sa .
ensuite je me suis exprimer sur le faite que oui nous avont eux une altercation violente avec des echanges de gros mots, de menaces etc mais en aucun cas de menaces de mort a son encontres , jai expliquer que mes mots avait depasser mes pencer et que pour plein d'autre cause j'ai agit ainsi.
j'ai dit que j'avait appeller 2 mois ou 3 mois apres notre separation pour renouer contacte pour finir en bon terme ce qui etait le cas .
je voudrait savoir quel sont les risques que je peut encourir et que dois je faire svp ? car ils sagit d'une simple dispute qui prend des proportion terrible je vie avec le stress de perdre mon emplois et d'avoir des probleme trop long a expliquer mais il sagit reelment de petit faits ou les mots on traversser mes pencer que dois je faire ?

suite a cette audition il mon demander un prelevement genetique avec prises de photos et empreinte , pourquoi ? comment se fait t'ils que je soit ficher ? un ads ma dit que se fichier serait garder un ans et ensuite effacer et que ils n'y aurait aucune poursuite ! (dois je le croire ?)
la policiere m'avait dit quel irait verifier la veraciter des propos avec une enquete j'aimerait

savoir que va t'il se passer reelment j'ai besoin de votre aide car je vie dans la crainte , en stress permanent sans avoir de reponce a mes question ... voila j'attend votre reponce avec impatience et vous dit a bientot rémi.

Par **chris_ldv**, le **04/04/2012** à **10:44**

Bonjour,

1) Ne contactez plus votre ex petite amie
2) Prenez RV avec un psychiatre et expliquez lui votre situation
3) Coopérez avec les forces de l'ordre et laissez les enquêter: puisque vous indiquez que rien ne peut vous être reproché l'enquête ne pourra que confirmer vos déclarations et l'affaire s'arrêtera là.
4) Continuer à travailler et à vivre normalement

Cordialement,

Par **akhenaton**, le **05/04/2012** à **06:10**

bonjour chris !!!

je voudrait savoir pourquoi prendre rdv avec un psychiatre ? certe je suis affecter par cette plainte avec la crainte de perdre mon emplois et d'avoir des ennuies , d'avoir le stress etc mais pourquoi prendre rdv ?

apres il se peut que mon ex compagne et montrer des sms ou j'ai proferer des menace de degradation de bien ou de simple menace mais en rien , des menaces de mort tout cela etait sous le coup de la collere apres plusieur trahison de sa part et mensonge une simple dispute violente certe mais une simple dispute ...

a quoi puis je m'attendre ? une convocation devant un juge ?
quel sanction ? serait t'il preferable que je face un courier au procureur pour
expliquer les evenements aporter des excuses et le sentiment de regret que j'eprouve face cette histoire ?

et pourquoi j'ai etait sujet a une prise d'empreinte genetique et digital ainsi que des photos pour etre ficher ?
j'aimerait savoir au pire a quoi m'attendre car ma principal crainte et de perdre mon boulot et d'avoir des ennuies avec la justice, etre ficher etc
j'aimerait savoir dans le pire des scenarios a quoi dois je m'attendre et aussi
savoir dans ce genre d'evenement comment les procureurs reagisses
et juge c'est affaires et si reelment y aura lieu a une enquetes pour une simple histoire ... voila .

merci a toi a bientot remi !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **chris_ldv**, le **05/04/2012** à **10:08**

Bonjour,

"il se peut que mon ex compagne et montrer des sms ou j'ai proferer des menace de degradation de bien ou de simple menace mais en rien , des menaces de mort tout cela etait sous le coup de la collere apres plusieur trahison de sa part et mensonge une simple dispute violente certe mais une simple dispute ... "

>> le fait de considérer la relation avec votre ex-compagne sur des bases aussi conflictuelles est alarmant: un psychiatre vous aidera à retrouver la sérénité qui semble vous manquer.

Cordialement,

Par **akhenaton**, le **05/04/2012** à **15:53**

je ne demander pas une opinion sur mon etat psychiatrique je ves tres bien ont devrait mettre sous prozac tout les couple qui se sont engeuler dire des insultes et se jetter des menaces a la figure sa arrive, a quel couple c'est pas arriver de se disputer violament bref !!! la seul reponce que j'ai c'est un semblant de reponce sur lequels vous remettait en doute mon etat psychologique donc je m'abstiendrai de vos reponce !!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés